

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Le 8 janvier 2025  
Par vidéoconférence « Teams »

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente du Comité déclare la séance ouverte à 16 h 32 et procède à l'appel nominal.

#### Sont présents :

Titre	Nom
<b>Membres du Comité</b>	
Conseiller scolaire	Langis H. Dion
REFLEXION-Services de mieux-être	Simon Dubosq, vice-président
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Myriam Génier, présidente
Centre de ressources Cochrane Temiskaming	Lisa Drobny
<b>Personnes ressources</b>	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Agente de supervision	Angèle Rivard
Directrice des Services à l'élève	Dinah Charland
Leader en santé mentale - invitée	Sandra Sparrow
Secrétaire de séance	Mélanie Meunier

#### Sont absents :

Membres représentant les parents	Geneviève Bureau Paul Doyon
Association canadienne pour la santé mentale Cochrane-Timiskaming	Kelsey Charbonneau
Service à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario	Lauren Smith

**2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE**

Le vice-président récite la prière d'ouverture et la présidente procède à la reconnaissance du territoire qui a été rédigée par le parlement étudiant de l'École secondaire catholique de Hearst.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RECOMMANDATION 01 (interne)**

Proposée par : L. Drobny

Appuyée par : L. H. Dion

**QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 8 janvier 2025.**

Adoptée

**4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflits d'intérêts de la part d'un membre du Comité n'est soulevée.

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**5.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 4 décembre 2024**

**RECOMMANDATION 02 (interne)**

Proposée par : S. Dubosq

Appuyée par : L. H. Dion

**QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 4 décembre 2024.**

Adoptée

**6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**6.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 4 décembre 2024**

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

## **7. ÉTUDE DES POLITIQUES**

### **7.1 Points de recommandation**

Sans objet

### **7.2 Points de consultation**

Sans objet

## **8. COMMUNICATION ET APPUI**

### **8.1 Présentation sur l'approche d'autorégulation au sein du Conseil**

En collaboration avec le Dr Stéphane Beaulne, spécialiste en autorégulation, l'équipe de santé mentale du CSCDGR appuie huit écoles dans les trois régions du Conseil pour promouvoir l'autorégulation et les fonctions exécutives des élèves.

L'autorégulation, qui consiste à réfléchir avant d'agir, a un impact direct sur le bien-être et la réussite scolaire. Dans ce projet, deux techniciennes en éducation spécialisée (TES) travaillent avec les équipes-écoles et les conseillères en éducation spécialisée pour développer des compétences clés telles :

- Organisation du matériel
- Anticipation cognitive et émotionnelle
- Jugement et inhibition
- Engagement cognitif
- Vitesse d'exécution et attention
- Prise d'initiative

Ces compétences aident les élèves à mieux s'adapter, gérer les transitions, améliorer leur concentration et développer leur autonomie et leur confiance.

Ce projet répond à des besoins émergents liés à l'arrêt des suspensions pour les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année, visant à prévenir les comportements problématiques et à réduire la fatigue du personnel scolaire.

Pour assurer un langage commun et renforcer les capacités du personnel, les TES en autorégulation et la Leader en santé mentale offrent des formations hebdomadaires aux TES du Conseil. Des présentations sont également offertes aux parents pour les impliquer dans le développement de l'autonomie chez leur enfant.

Nous avons hâte d'observer l'impact positif de cette approche dans toutes les écoles du Conseil, ayant pour objectif de réduire les comportements.

## 8.2 Rapport sur le processus de dotation pour le personnel en éducation spécialisée

Nous avons entamé le processus de dotation pour le personnel en éducation spécialisée.

Les directions d'école ont reçu une note de service leur demandant de fournir les informations suivantes :

### Effectifs réels et prédictions :

- Effectifs réels au 10 janvier 2025
- Prédictions pour l'année scolaire 2025-2026

### Entrées et départs des élèves ayant des besoins particuliers :

- Indiquer les entrées et départs des élèves ayant des besoins particuliers
- Classer les élèves ayant des besoins particuliers dans la zone rouge ou jaune selon la pyramide d'intervention

Les conseillères pédagogiques des Services à l'élève rencontreront ensuite les équipes-écoles pour évaluer les besoins à partir des profils d'école.

Par la suite, les enseignants-ressources et les enseignantes-ressources et les directions rempliront l'outil de dotation, qui attribue une cote de 0 à 3 pour divers critères (autonomie, routine, sécurité, langage, santé mentale, conditions médicales, etc.). Cet outil, combiné aux diagnostics et aux plans d'enseignement individualisés (PEI), calcule un score pour chaque élève et détermine l'allocation des aides-enseignants et aides-enseignantes selon un algorithme prédéterminé (temps plein, 0,75, 0,50 ou 0,25).

Depuis 2022, cet outil a démontré son efficacité en répondant fidèlement aux besoins des écoles, facilitant la gestion des ressources humaines et financières en éducation spécialisée.

## 8.3 Plan annuel de travail

Le plan de travail annuel du CCES mis à jour est reçu.

### **RECOMMANDATION 03 (interne)**

Proposée par : S. Dubosq

Appuyée par : L. Drobny

**QUE soient reçus les points d'information sous l'article « Communication et appui » tels que présentés au Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 8 janvier 2025.**

Adoptée

Avant de clore la rencontre, la présidente demande s'il y a des questions.

Madame Drobny souligne qu'elle a reçu une lettre d'Ottawa Catholic District School Board qui cherche à obtenir la signature de toutes les présidences des CCES des conseils scolaires pour demander du financement additionnel en éducation spécialisée auprès du ministère de l'Éducation.

À la suite d'un suivi, le CSCDGR ne souhaite pas signer cette lettre. Cependant, une rencontre est prévue entre le directeur de l'éducation et la sous-ministre dans les prochaines semaines pour discuter du financement en éducation spécialisée.

## **9. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **RECOMMANDATION 04 (interne)**

Proposée par : L. Drobny

Appuyée par : S. Dubosq

**QUE la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 8 janvier 2025 soit levée à 17 h 16.**

Adoptée